

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Pierre Séguin	1.1 Maire	65 974	18 207	63 786	
Nancy Pelletier	1.2 Conseiller	19 403	9 701		
Kim Comeau	1.3 Conseiller	9 701	4 851		
Denis Ladouceur	1.4 Conseiller	19 403	9 701		
Marc Deslaurier	1.5 Conseiller	19 403	9 701		
Gabrielle Labbée	1.6 Conseiller	19 403	9 701		
Pierre-Yves L'Heureux	1.7 Conseiller	19 403	9 701		
Olivier Prigent	1.8 Conseiller	3 864	1 930		

Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).